

[Text]

• 1715

The Chairman: Thank you, Mr. Oberle.

Mr. Douglas: This is the problem of sleeping between two elephants.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): A second round?

The Chairman: Mr. Bussières would like to have some questions.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): Oh, I am sorry.

Le président: Monsieur Bussières.

M. Bussières: Il est bien évident que l'écrasement du satellite au mois de janvier 1978 nous a pris par surprise et c'est une accident tout à fait inusité. Je crois que dans les circonstances, la Commission de contrôle de l'énergie atomique, qui est devant nous aujourd'hui, a pris les mesures les plus rapides afin de faire face à cette situation et dès le début d'octobre, je crois que c'est le 18, elle nous transmettait un communiqué de presse qui, déjà, nous permettait de rassurer la population quant au contrôle de cette situation.

J'aurais deux questions à poser au président de la Commission, là première: le rapport qui nous a été fait nous indique que l'on a contacté les gens, soit les chasseurs, prospecteurs et ceux qui circulent dans cette partie du pays, leur demandant de signaler aux personnes qui faisaient les recherches la présence de tout objet de nature suspecte et qui pouvait se rapporter à cet événement. Est-ce qu'on continue à demander à ces gens qui vivent, travaillent ou circulent à cet endroit, de faire rapport à la Commission de toute découverte d'objet qui pourrait être suspect, et qui pourrait se rattacher à l'écrasement de ce satellite, même si on croit avoir sous contrôle toute la situation. Ma deuxième question a trait au dernier paragraphe du communiqué de presse qui a été émis le 18 octobre et par lequel vous avez remercié les gouvernements de la Saskatchewan, de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest pour la collaboration et l'aide qu'ils vous ont apportées. J'aimerais savoir si ces gouvernements ont encouru des frais par suite de cette collaboration et de cette aide et s'ils ont présenté des réclamations à cet effet à la Commission de contrôle de l'énergie atomique.

Mr. Prince: Mr. Chairman, taking the last question first, the question of costs to provincial governments, really, I think there is nothing I would class in this rather disputed term of incremental costs to the provincial governments. Principally we were keeping them advised of our activities, and if there was any suggestion that any of these particles were likely to be found south of the 60th parallel in provincial terrain, then we so advised and consulted with the provincial governments to let them know we were going to have our contractors make some surveys within the provincial boundaries. We received very good co-operation from the provincial governments in this respect, but we did not ask them to enter into any significant costs at all in this connection. I think that is really the explanation of the latter part of this document.

As to the earlier question of having prospectors or trappers draw to our attention any suspect materials that were encoun-

[Translation]

Le président: Merci, monsieur Oberle.

M. Douglas: Il s'agit de la situation de l'homme endormi entre deux éléphants.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Un second tour?

Le président: M. Bussières aimerait poser quelques questions.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Oh, excusez-moi.

The Chairman: Mr. Bussières.

Mr. Bussières: It is obvious that the crash of a satellite in the month of January, 1978 took us by surprise and that it was a completely uncommon occurrence. I think that in the circumstances, the Atomic Energy Control Board, which is appearing before us today, took very rapid action so as to face the situation; I think that already in October, I think it was on the 18th, it forwarded to us a press release which already allowed us to reassure the population concerning what control there was of the situation.

I would have two questions to put to the Chairman of the Board, the first one is the following: the report that was drafted indicates that people such as hunters, prospectors, and those who go about that part of the country were contacted and were asked to tell those who were doing the search, of the presence of any suspect object that could be related to that event. Are those people who live, work, or go about these whereabouts still asked to report to the Board any discovery of a suspicious object that could be related to the crash of a satellite, even if we are convinced of having the whole situation under control? My second question concerns the last paragraph of a press release dated October 18 and in which you thank the governments of Saskatchewan, Alberta and the Northwest Territories for their co-operation and their assistance. I would like to know if those governments have had to enter costs owing to that co-operation and assistance, and if they have presented claims to that effect to the Atomic Energy Control Board.

M. Prince: Monsieur le président, je vais commencer par répondre à la dernière question en premier, c'est-à-dire celle des coûts assumés par les gouvernements provinciaux; à mon avis, il n'existe rien que j'inscrirais dans la catégorie plutôt contestée des hausses de coûts assumés par les gouvernements provinciaux. Nous les tenions au courant de nos activités, et si l'on décelait le moindre signe que l'une de ces particules pouvait être trouvée au sud du soixantième parallèle, c'est-à-dire en territoire provincial, alors nous leur transmettions le renseignement et nous les consultations afin de leur laisser savoir que nos agents chargés par contrat d'effectuer des recherches le feraient à l'intérieur des frontières provinciales. A cet égard, la collaboration fournie par les gouvernements provinciaux a été excellente, mais nous ne leur avons pas du tout demandé de participer de façon importante aux coûts. A mon avis cela éclairait vraiment le sens de la dernière partie de ce document.

Pour ce qui est de la question précédente relative à ce qu'on a demandé aux prospecteurs ou aux piégeurs, c'est-à-dire de